



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053916

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La licence mention Informatique de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne est une formation généraliste dans le domaine de l'informatique dont les objectifs sont de permettre une poursuite en master Informatique (notamment le master Web intelligence proposé par l'Université Jean-Monnet) ou d'intégrer une licence professionnelle à l'issue du L2. Elle propose un enseignement disciplinaire progressif au cours des trois années de licence avec en L2 et L3 des enseignements autour des quatre thématiques, *i.e.* « Programmation et Logiciel », « Gestion des masses de données techniques et Internet », « Architecture, systèmes et réseaux », « Algorithmique et informatique théorique ». Des unités d'enseignement (UE) d'ouverture et des choix d'options permettent aux étudiants de personnaliser leur parcours et offrent des possibilités de réorientations. Des dispositifs d'aide à la réussite en licence sont proposés.

Avis condensé

• Avis global :

La licence Informatique s'appuie sur une structure commune au niveau des L1 et L2 avec les licences de Mathématiques, Mathématiques appliquées aux sciences sociales, Physique, Physique-Chimie et Chimie. Elle bénéficie à ce titre des dispositifs communs mis en place notamment pour le Plan Réussite en Licence et pour le pilotage de la licence. L'organisation d'une mention avec 2/3 d'enseignements disciplinaires et 1/3 d'enseignements complémentaires, d'ouverture ou méthodologique semble adaptée aux objectifs qui sont essentiellement une poursuite en master.

• Points forts :

- La licence propose un parcours qui offre différents choix pour les étudiants, notamment pour les unités d'enseignements (UE) non disciplinaires. Cette structuration permet une ouverture vers d'autres domaines (en L1) ou l'acquisition de compétences complémentaires.
- Les dispositifs mis en place en L1 et L2 pour la réussite en licence (remise à niveau/soutien, tutorat, etc.) sont importants et ont été organisés pour être complémentaires.
- La mise en place de partenariat pour la mobilité internationale, relativement peu fréquente dans les licences généralistes, est à souligner.

• Points faibles :

- Les étudiants de L3 proviennent essentiellement de L2 (54 %) et d'autres sont redoublants L3 (24 %). On peut noter le pourcentage très faible (2 %) d'étudiants titulaires d'un DUT. La licence est affichée comme « fortement » disciplinaire, ce qui pourrait permettre une intégration plus aisée d'étudiants issus d'un DUT ou BTS informatique.



- La poursuite dans le master Web intelligence est largement mise en avant, mais peu d'informations sont fournies sur d'autres débouchés possibles en master.
- La licence Informatique compte environ 40 en L2 et 30 en L3. Cette formation devrait/pourrait avoir vocation à attirer plus d'étudiants ; peu d'éléments d'analyse sont donnés sur ce point.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

La licence d'Informatique de l'Université Jean Monnet possède des atouts en termes de contenus pédagogiques et de dispositifs de suivi ou d'aide à l'insertion professionnelle dans un domaine porteur. Elle devrait être à même d'être plus attractive, notamment au niveau L3, grâce au flux d'étudiants titulaires d'un DUT ou BTS d'Informatique. Il serait par conséquent souhaitable d'améliorer la communication en direction de ce type de public.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

La licence d'Informatique s'appuie sur un pilotage commun établi pour les licences scientifiques (Mathématiques, Mathématiques appliquées aux sciences sociales, Physique, Physique-Chimie, Chimie). Cette structuration fortement couplée au niveau des L1 et L2, permet la mise en œuvre de dispositifs de suivi et de pilotage sur l'ensemble de la formation avec différents niveaux d'évaluation. Le niveau le plus bas étant l'évaluation par les étudiants des enseignements UE par UE jusqu'au niveau de l'Université pour l'ensemble des licences. Certains modes de fonctionnement comme la concertation entre les délégués étudiants et les directeurs d'études semblent clairement établis ; en revanche, il n'est pas facile de cerner la prise en compte des résultats des enquêtes (UE par UE) dans le pilotage. Elles ont cependant le mérite d'exister et d'apporter un retour au moins pour l'enseignant du module.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est construit de façon cohérente avec des enseignements disciplinaires qui s'articulent autour de quatre grands axes repris à chaque semestre, notamment en L2 et L3. En L1, la structure commune impose des UE de méthodologie, d'ouverture ou de découverte et de connaissances complémentaires, avec également des UE orientées vers le projet professionnel de l'étudiant (stage).

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Des dispositifs d'aide à la réussite en licence ont été mis en place, *e.g.* cours de soutien, monitorat pour préparer les sessions de rattrapage. Des efforts de qualité sont portés sur ces dispositifs, comme par exemple le travail en groupes de 10 étudiants maximum en tutorat.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Une aide à la construction « personnalisée » du projet professionnel de l'étudiant est proposé avec des modules spécifiques et du suivi (réfèrent). C'est un aspect positif de la mention.

Une des poursuites d'études qui semble la plus importante est le master de l'Université Jean Monnet Web intelligence. Il serait nécessaire d'une part d'élargir le public au niveau des L3 avec un recrutement plus large de l'extérieur (DUT, BTS) et d'autre part de permettre l'intégration vers d'autres masters en Informatique.